



Communiqué de presse

SUD MESSIN : REUNIONS PUBLIQUES SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} novembre, la Communauté de Communes du Sud Messin a mis en place une extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques.

Concrètement, cela signifie que désormais tous les emballages ménagers peuvent être déposés dans le sac jaune, y compris les emballages en plastique sans exception : pots de yaourt, tubes de dentifrice, pots de crème, etc.

Pour accompagner au mieux les habitants dans l'application de ces nouvelles consignes de tri, un mémo tri et le calendrier des déchets 2020 seront très prochainement distribués dans les boîtes aux lettres de l'intégralité des foyers du territoire.

En complément, afin de pouvoir échanger de vive voix et apporter les bonnes réponses à d'éventuelles questions, la Communauté de Communes du Sud Messin tiendra quatre réunions publiques selon le planning suivant :

- Mardi 19 novembre à 20h - Espace Culture et Loisirs de Solgne
- Jeudi 21 novembre à 20h - Salle polyvalente de Fleury
- Mardi 26 novembre à 20h - Espace Sports Loisirs de Rémillly
- Jeudi 28 novembre à 20h - Mairie de Verny

L'ensemble des habitants des 34 communes membres de la CC du Sud Messin sont conviés à ces réunions publiques.

Toute l'actualité du Sud Messin sur www.sudmessin.fr et www.facebook.com/sudmessin